

## Des priorités académiques pour les CIO ?

**Mais quel avenir préparent-elles pour les élèves, les professeurs, les COPsy, les DCIO et les CIO?**

On ne les attendait plus, elles sont arrivées le 13 Novembre. A la rentrée 2006, nous les avons reçues le 9 octobre ; à la rentrée 2007, le 19 novembre. Pour un peu, nous aurions goûté aux *Priorités académiques des CIO pour l'année scolaire 2008-2009* avec le Beaujolais nouveau, le 3<sup>ème</sup> jeudi de novembre. Avec un fort relent de vert jus sur le fond comme sur la forme : mal écrit ou écrit dans une écriture pressée par l'urgence, mal articulé avec les reprises des priorités antérieures.

Quoi de si important pour justifier cette urgence tardive : la mise en place du parcours de découverte des métiers et des formations qui constitue la *priorité centrale* des services d'orientation pour cette année. Il a fallu 4 mois pour que le rectorat s'aperçoive qu'il fallait modifier l'ordre de priorités des activités des CIO et rétrograder l'accompagnement et le conseil aux personnes après l'accompagnement des établissements. Pas seulement !

Comment faire passer une idée, restée inaperçue dans la chaleur de l'été et dans un BOEN publié en juillet : les enseignants doivent se charger de l'orientation. Ce n'est certes pas la première fois qu'on demande aux enseignants de travailler avec leurs élèves sur l'orientation. Cette demande ne s'est jamais traduite par une implication à la hauteur de ce qu'on aurait voulu le Ministère. Comment donc faire en sorte que les enseignants s'impliquent dans ces tâches ? Et pourquoi maintenant ?

Avec seulement un remplacement sur six départs de COPsy, il y a urgence ! A la rentrée 2009, les rangs seront encore plus clairsemés qu'à la rentrée 2008 et les COPsy risquent de pouvoir être moins présents dans les établissements. Alors dans la perspective de cette mort lente des services, on demande aux intéressés de préparer leur relève.

Double injonction : préparer notre disparition et utiliser notre crédibilité auprès des enseignants pour faire passer auprès d'eux une modification de leur métier dont ils ne veulent pas, pour laquelle ils ne sont pas préparés, pas compétents.

Les propositions du rapport Pochard de redéfinir la fonction enseignante n'avaient pas, loin s'en faut, suscité l'enthousiasme des masses. Qu'à cela ne tienne, Le Recteur sait « *pouvoir compter sur nous pour la mise en œuvre de ces priorités* ». Les CIO seront là pour faire mettre en place les dispositions de la circulaire de juillet 2008. Les CIO sont indispensables aux établissements ! Mais les CIO, qui est-ce ? les COPsy, les Directeurs de CIO.

Cette circulaire rectorale sur les Priorités académiques des CIO pour l'année 2008-2009 fait l'impasse sur toute une série de problèmes. Citons-en quelques uns sans prétendre à l'exhaustivité.

Fort heureusement, nous n'avons pas attendu la publication de la circulaire rectorale pour négocier avec les établissements nos programmes d'activités. Impasse aussi sur les préoccupations actuelles des professeurs principaux de 3<sup>ème</sup> : comment préparer avec mes élèves la rentrée prochaine avec la réorganisation de la voie professionnelle dont le bien fondé apparaît davantage dans les gains de postes qu'elle procure plutôt que la recherche d'une réussite accrue des élèves. Pas davantage de certitude sur la réforme du lycée pour laquelle les informations distillées sur la seconde n'expliquent rien sur la suite du parcours. Rien sur l'objectif de conforter les passages en 2<sup>nde</sup> générale et technologique . un objectif pourtant important pour le recteur jusqu'à maintenant- alors même que l'on peut avoir des

inquiétudes avec un bac pro 3ans qui pourrait constituer une nouvelle voie d'orientation entre la qualification de niveau V et les bacs généraux et technologiques.

La circulaire académique comme le texte national passent allégrement sur les difficultés pour le jeune à se construire et à construire son avenir, particulièrement par les temps qui courent : difficulté à découvrir les aspects de métiers de moins en moins immédiats ou la complexité des formations ; difficulté à trouver un stage valorisant et utile pour le jeune quand les parents ne sont pas là pour l'aider ; complexité à nouer des partenariats sur le terrain alors que se multiplient les signatures de chartes entre le MEN et les branches professionnelles.

Ridicule de cette progression : en 5<sup>ème</sup>, on commence par les métiers, en 4<sup>ème</sup> on passe aux formations ; en 3<sup>ème</sup>, on termine par les entreprises. Une progression des acquis dont on suppose qu'elle ne sera pas perturbée par les aléas et les vicissitudes des projets chez le jeune ! D'ailleurs qu'est-ce qui guide la cohérence et la continuité de cette progression : les projets du jeune, le projet d'une classe, d'un groupe tel qu'on peut le faire vivre parfois dans une DP3 par exemple ou bien les sollicitations diverses et variées mais peu cohérentes des branches professionnelles.

Quid des projets des jeunes et de leur nécessaire maturation ? Rien sur le processus complexe d'intégration de ces connaissances dont nous savons comme psychologues qu'il n'en reste pas grand-chose d'une année sur l'autre si elles ne sont pas intégrées aux représentations et aux préoccupations du jeune et de sa famille.

Impasse sur les spécificités de chacun des membres de l'équipe éducative et l'indispensable complémentarité de leur rôle. Si le COPsy fait un *entretien approfondi (et parfois instrumenté)*, comment qualifier celui du professeur principal : allégé ou utilitaire ? Et pour les jeunes en situation de handicap, on veillera à ne pas y passer trop de temps. Les élèves en grandes difficultés sont assimilés au public handicapé ; les uns et les autres doivent être accueillis « *en structures normales* » [sic]. Indécent !

Les enseignants auraient ainsi le pouvoir d'enseigner, d'évaluer, de décider des orientations et de distribuer les infos et de conseiller par dessus le marché. Avec quelle objectivité ? Ils devraient occuper toutes les places. Vivement la séparation des pouvoirs !

Impasse sur le rôle du psychologue pour aider le jeune à analyser son activité, celle d'élève mais aussi celle de « découvreur » du monde du travail. Finalement le Recteur de l'académie de Versailles, que le P de Conseiller d'orientation-psychologue gêne et qui lorsqu'il était chef de cabinet du Ministre nous avait traité d'oxymores, a trouvé la solution : il nous promeut Conseiller en Ingénierie de l'Orientation (CIO). On pourra désormais fermer les CIO, chaque établissement aura son CIO !

*Depuis la rentrée, les COPsy et les Directeurs de CIO ont accueillis les jeunes sans affectation, ils ont préparé avec les équipes de direction et les équipes enseignantes le programme de l'année et ont déjà commencé à intervenir. Fort heureusement ils n'ont pas attendu les priorités académiques pour se mettre au travail !*

*Dans les divers rapports publiés sur l'orientation, il y a un élément sur lequel nous sommes en accord : le défaut de pilotage de nos services par les instances hiérarchiques. Cette circulaire vient à point nommé nous le rappeler.*